

CONSEIL DE L'ED TESC DU 23 mai 2011

12 Représentants des établissements et des unités de Recherche

Colette Zytnicki	Directrice	Présente
Bernard Charlery de la Masselière	Représentant Dynamique rurale	Excusé et remplacé par Mohamed GAFSI
Jean-Pierre Albert	Représentant EHES	Présent
Vincent Simoulin	Représentant CERTOP	Présent
Michel Bertrand	Représentant FRAMESPA	Présent
Didier Gallop	Représentant GEODE	Absent
Med Kechidi	Représentant LEREPS	Présent
Denis Eckert	Représentant LISST	Présent
Pierre MORET	Représentant TRACES	Présent
Alain Chatelet	Représentant du LRA	Présent
Corinne Bonnet	Représentante (EA PLH-Erasme)	Présente
Katia Dago	Représentante du personnel administratif	Présente

4 Personnalités extérieures à l'ED relevant de ses domaines scientifiques

Hugues Kenfack	Représentant CS UT1	Absent
Nicolas Valdeyron	Représentant CS UTM	Présent
Philippe Raimbault (excusé)	Directeur de l'IEP Toulouse	Présent
Carine Desaulty	Représentant(e) du CNRS	Présente

4 Personnalités extérieures issues du monde socio-économique :

Juliette Malinas	Toulouse Ouest Partenaires	Excusé
Jean-Marie Rigaud	AVAMIP	Absent
Michel Vaginay	DRAC	Présent
Marie-Pierre Gleyzes	Représentant du Conseil Régional	Absente

4 Représentants étudiants élus:

Sébastien Poulanc		Présent
Sébastien Gasc		Absent
Sylvain Racaud		Présent
Marie-Laure Martin		Absente

4 Représentants étudiants invités:

Marie Gisclard		Absente
Nicolas Maestriperi		Absent
Laure Séguy		Absente
Émilien Soulenq		Présent

2 ou 3 : Invités permanents (sans droit de vote)

D. Galliano	Représentante UMR Agir	Présent
Evelyne Bouttier	(gestionnaire de l'ED)	Présente
M. Guiraud	(personnel DED, chargée de la formation)	Présente

Invitée : Mme M.C Jaillet

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ED TESC DU 23 MAI 2011

ORDRE DU JOUR :

- 1- Résultat des élections des représentants des doctorants et rencontres organisées par les doctorants pour l'année 2011-2012
- 2- Point sur les CDU 2011-2012 (intervention de Mme Jaillet)
- 3- Point sur les dates de rentrée et d'inscription pour l'année 2011-2012
- 4- Bilan des formations de 2010-11 et propositions pour l'année prochaine
- 5- Rattachements individuels
- 6- Questions diverses

1- Résultats des élections des représentants des doctorants :

Les anciens représentants viennent passer le flambeau aux nouveaux élus et les nouveaux représentants se présentent.

L'ancienne équipe de doctorants a organisé une journée le 10 mai 2011 sur le financement des thèses. Cette journée a attiré 40/50 participants, surtout des masters.

Elle rencontrerait peut-être plus de succès si les autres Ecoles Doctorales de l'UTM y étaient associées. Cette journée pourrait être ouverte aux post-doctorants et organisée plus tôt (décembre)

Projet pour l'année prochaine :

Une journée d'étude sera organisée pour les doctorants TESC le 13 et 14 février 2012.

La première journée sera ouverte aux 1ères années et consacrée à la présentation de posters. La 2ème journée s'adressera aux deuxièmes années et prendra la forme de présentations et de communications des doctorants.

Les représentants des unités de recherche feront une préselection des dossiers.

Le dépôt de candidature aura lieu en décembre.

Reste à trouver un nom à cette journée et des sources de financement (coût de 700 euros par journée).

La participation à cette journée d'étude (en tant qu'organisateur ou participant) pourra être prise en compte dans le plan de formation des doctorants.

2- CDU

Mme Jaillet fait le point sur les CDU :

Le contingent 2011 n'est pas encore fixé (il est en suspens dans l'établissement). Une réunion se tiendra demain pour fixer la masse salariale relative aux CDU et des arbitrages restent à faire sur le nombre de contrats de type 1 et le nombre de contrats de type 2.

Depuis le passage aux RCE, l'Etat donne à l'établissement une masse salariale globale et les CDU sont intégrés dans cette masse.

Or, un effet de contrainte important existe cette année compte-tenu des difficultés connues par d'autres établissements.

Normalement, le contingent devrait être connu dans 15 jours. L'objectif est de garantir au moins le maintien du contingent.

Mais il est indéniable qu'il est nécessaire de trouver d'autres sources de financement de thèse.

Quand la masse salariale sera connue, se posera la question de privilégier les CDU type 1 ou les CDU type 2. Il y aura 1 équilibre à trouver.

Le coût salarial n'est pas le même. Avec 5 CDU de type 2, il est possible de financer 1 CDU de type 1, mais les exigences liées à la qualification doivent être prises en compte (pas d'avis favorable en l'absence de charge d'enseignement).

Réglementairement, un bénéficiaire de CDU type 1 ne peut être chargé de cours.

Objectifs de l'établissement pour le prochain contrat (quinquennal) :

- Diminuer la durée des thèses :

Le CS a statué : durée de 5 ans dans nos disciplines.

La mise en place de comités de suivi des thèses aidera à résoudre ce problème. Elle reste facultative cette année mais est vouée à devenir obligatoire à terme.

- Accroître les financements : question de la faisabilité des thèses

Il faut trouver un équilibre entre les thèses intéressantes scientifiquement et la faisabilité.

- Produire davantage de thèses :

Il faut calculer le rapport entre le nombre de thèses soutenues et le nombre de doctorants qui entrent chaque année.

Nous avons un taux d'évaporation important. Le taux de production est égal à 50% à TESC.

L'établissement s'est engagé à arriver à un taux de 63%.

Cela renvoie à la question de la faisabilité de la thèse. Il faut améliorer l'encadrement et l'accompagnement des doctorants.

Rappels sur les CDU :

Les CDU type 2 doivent effectuer 72h TD sur les 3 ans.

Rien n'interdit de donner des heures d'enseignement à un CDU type 1 d' un autre établissement que l'UTM mais le surcoût est pris en charge par l'UTM.

Les candidats extérieurs peuvent candidater à nos CDU. L'AERES pousse à ce type d'ouverture.

Avant, le Ministère envoyait sur l'établissement des CDU (dont présidentiel) et des CDU fléchés (sur des sujets particuliers). Maintenant, une Dotation globale et la masse salariale sont déterminées et affectées à l'établissement. Les CDU fléchés n'existent plus, mais il y a encore quelques appels à projets spécifiques (cf doctorants en situation de handicap, accords de coopération internationale).

La directrice souhaiterait faire remonter l'avis du Conseil de l'ED à l'établissement dans le cadre de la négociation du nombre de CDU type 2/type 1. Le Conseil souhaite privilégier les types 2.

Mais le Conseil doit réfléchir aux modalités d'attribution des CDU et devra se prononcer l'année prochaine sur la procédure. Le Conseil incite donc les unités de recherche à se positionner sur ce thème (attribution du CDU à un candidat ou à un projet ?).

A la rentrée 2011, une action proposée par les élus doctorants au CS sera mise en place (novembre et décembre). Une aide au démarrage de la thèse (sur critères sociaux) sera accordée aux doctorants non financés. Les dossiers seront instruits sur le modèle des bourses doctorales des unités de recherche. Le montant de 300 euros sera versé aux unités de recherche et le directeur mettra à disposition du doctorant, nominativement, cette somme.

3- Dates de rentrée

Calendrier des inscriptions 2011-2012 et date limite de retour des dossiers d'inscription aux secrétariats d'Ecole Doctorale :

1 ère année : 14/10/2011

2è et 3è année : 01/09 et 19/09/2011

4è année et au-delà : 14/10/2011

La journée de rentrée des ED est organisée par l'ED Allpha et aura lieu le 9 novembre 2011 ; la journée de rentrée TESC aura également lieu le 9 novembre, en continuité.

En octobre, se tiendra la cérémonie de remise des diplômes organisée par le PRES.

4- Bilan des formations

Il n'y a pas eu d'évaluation des formations par l'établissement cette année. Cette évaluation sera réalisée l'année prochaine avec l'aide de l'OVE. Il faudra donc réfléchir aux modalités d'évaluation au cours d'un prochain Conseil.

Seuls les modules de méthodologie assurés par M.L. Maraval ont été évalués. Mais les retours des doctorants ont été rares. Il en ressort :

- Un manque de place disponible
- Paradoxalement, de l'absentéisme
- Des problèmes de calendrier

Les doctorants peuvent aussi suivre des formations méthodologiques et des formations en langues vivantes au PRES (le coût de ces formations en langues doit être prochainement décidé par le PRES : jusqu'à présent, 35 euros par inscription). Ils doivent consulter le site du PRES pour s'inscrire.

Les représentants des doctorants demandent la création d'une page doctorants sur le site internet de l'ED TESC. Mais, il est difficile de l'envisager pour des raisons juridiques.

5- Rattachements individuels

Un encadrant du CRATA a inscrit ses étudiants depuis quelques années à TESC alors que le CRATA n'est pas rattaché à l'ED TESC.

Le CRATA fait partie de PLH, Unité de Recherche appartenant à l'ED Allpha. Mais au sein du CRATA coexistent une branche littéraire, rattachée à Allpha, et une branche archéologie.

Or, les archéologues du CRATA ne forment pas une équipe (le texte de 2006 permet le rattachement d'une équipe à une autre ED pour les unités de recherche de grande taille), contrairement à l'équipe Erasme de PLH qui fait bien partie de TESC. C'est l'unité de recherche qui doit trancher et créer les équipes. Le Conseil ne peut résoudre ce problème.

Ce problème a des répercussions sur l'attribution des CDU car le Conseil risque de ne pas voter pour le candidat d'un laboratoire extérieur à l'ED TESC.

6- La mention Architecture :

L'ENSAT dépend du ministère de la culture ; l'Ecole d'Architecture peut inscrire des doctorants administrativement mais il n'existe pas de mention architecture. L'Ecole d'Architecture demande donc que ses doctorants puissent obtenir un doctorat d'architecture. Pour l'instant, un diplôme conjoint UTM/ENSAT sera délivré. La procédure de co-accréditation est en cours. Sophie Périard reprend toutes les conventions en suspens. Le Conseil de l'ED soutient la demande de l'ENSAT de créer une mention d'architecture.

Vote du Conseil:

La création de la mention Architecture est approuvée à l'unanimité.